



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 36123

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la chute du niveau des élèves en histoire-géographie. En effet, selon une étude dévoilée fin juin 2013 par le ministère de l'Éducation nationale les collégiens ont de plus en plus de lacunes dans cette matière. Ce test a été réalisé auprès de 5 000 élèves de troisième, la première fois en 2006, la seconde en 2012. Or, en six ans, la situation s'est considérablement dégradée : "La part des élèves dans le groupe de faible niveau passe de 15 % en 2006 à 21 % en 2012, constate l'étude. Sur la même période, la proportion d'élèves dans le groupe de niveau le plus élevé diminue fortement, passant de 10 % à 6 %". Ainsi, un collégien sur cinq (21,4 % précisément) ne parvient pas à "traiter et interpréter des informations auxquelles il ne peut le plus souvent donner de sens". Il lui demande son sentiment sur ce constat d'échec et les solutions qu'il entend prendre afin de redresser le niveau des élèves.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale porte une attention particulière aux résultats obtenus par les élèves en histoire-géographie. Mesurées dans le cadre d'un cycle d'évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre), les performances des élèves de troisième en histoire-géographie et éducation civique se sont en effet dégradées entre 2006 et 2012. Sur l'échelle décrivant six niveaux de performance, les collégiens obtiennent un score moyen inférieur de 11 points à six ans de distance. On observe une augmentation du pourcentage d'élèves dans les groupes de niveaux les plus faibles et une diminution dans les groupes de niveau les plus élevés. Dans les établissements les plus défavorisés socialement, la baisse est encore plus marquée. Ces résultats inquiétants rejoignent le constat posé sur le collège par le rapport annexé à la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui précise que « les comparaisons internationales et européennes soulignent qu'une part trop importante d'élèves est en grande difficulté au collège, avec une corrélation marquée avec l'origine sociale ». Face à ces échecs, il s'agit aujourd'hui de repenser le collège unique. Les enseignements seront organisés autour d'un nouveau socle commun, renommé socle commun de compétences, de connaissances et de culture. La réécriture des programmes scolaires, dont les programmes d'histoire-géographie, permettra de mieux articuler ces derniers au socle commun et ainsi de donner plus de sens aux enseignements, principal levier de la motivation. La nouvelle organisation des enseignements, autour d'un tronc commun et d'enseignements complémentaires, favorisera au sein du collège unique les parcours différenciés de chaque élève afin de répondre à leurs besoins spécifiques. Il s'agit donc de permettre la réussite de chaque élève et ainsi d'améliorer les résultats de tous. De manière plus spécifique, à partir de la rentrée scolaire 2013, les programmes d'histoire-géographie-éducation-civique de 3e ont été aménagés. Il s'agit d'offrir aux enseignants un cadre d'enseignement adapté et réaliste qui leur donne les moyens de faire progresser l'ensemble de leurs élèves vers les connaissances et les capacités attendues.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36123

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8935

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 2090